

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER**

**Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire tenue à la salle du conseil,
le 6 décembre 2021 à 20h00 à laquelle étaient présents et formant quorum :**

Étaient présents :

Monsieur Robert Pufahl, maire
Monsieur Alain Laferrrière, conseiller du district numéro 1
Monsieur René Darveau, conseiller du district numéro 2
Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4, maire suppléant
Monsieur Guy Cloutier, conseiller du district numéro 6

Était absent :

Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 5

Assiste également à la séance: madame Marie-Pier Aubuchon, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Ouverture de la séance**
- 2- Approbation du procès-verbal :**
 - 2.1** Séance ordinaire du 15 novembre 2021
- 3- Administration générale**
 - 3.1** Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
 - 3.2** Politique de traitement des employés - Modifications
 - 3.3** Autorisation à la directrice générale et greffière-trésorière – Fond d'aide au développement du milieu
 - 3.4** Audits de conformité – Adoption du budget et programme triennal d'immobilisations
- 4. Trésorerie**
 - 4.1** Approbation des comptes payés et à payer
 - 4.2** Autorisation responsable des travaux publics – Carte de crédit
- 5. Travaux publics**
 - 5.1** Certificat de paiement numéro 5 – Réception définitive – Grande-Côte
 - 5.2** Ministère des Transports – Permission de voirie
 - 5.3** Appui à la Municipalité de St-Ignace-de-Loyola concernant l'état des trois (3) ponts appartenant au ministère des Transports
- 6. Hygiène du milieu**
 - 6.1** Nordikeau – Renouvellement 2022
 - 6.2** Demande de Gosselin G2 – Prolongement du réseau d'aqueduc – Lanoraie (retiré)

7. **Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Dérogation mineure – 44, rue DeGrandpré
 - 7.2 Nouvelle entente – Service d’inspection
8. **Sécurité publique et service incendie**
 - 8.1 Nomination – Comité de sécurité incendie
9. **Loisirs et culture**
 - 9.1 – Emploi d’été Canada – Demande d’aide financière camp de jour adapté 2022
 - 9.2 – Demande d’aide financière en accompagnement en loisir – Camp de jour adapté 2022
 - 9.3 Association de hockey mineur féminin de Lanaudière / Renouvellement de l’entente pour la saison 2022-2023
 - 9.4 Association de hockey mineur de Berthier / Renouvellement de l’entente pour la saison 2022-2023
 - 9.5 Club de patinage artistique de Berthierville / Renouvellement de l’entente pour la saison 2022-2023
 - 9.6 Mandat / Entretien des patinoire et surveillance pour la saison 2021-2022
 - 9.7 Réseau biblio – Nomination des représentants officiels
10. **Autres(s) sujet(s)**
 - 10.1 Société de récréotourisme Pôle Berthier – Demande d’aide financière
 - 10.2 Formation Ultima
 - 10.3 Avis de motion – Relatif à la création d’un fond de roulement
11. **Période de questions**
12. **Clôture et levée de l’assemblée**

Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Robert Pufahl, constate le quorum à 20h05 et déclare la séance ouverte.

2021.12.207 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021

CONSIDÉRANT Que les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021;

CONSIDÉRANT Que les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal ;

Il est proposé par le conseiller Alain Laferrière
Appuyé par le conseiller René Darveau
Et résolu :

D’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

Conformément à la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), les déclarations suivantes sont déposées, à savoir :

Monsieur le conseiller: Léo Soulières

La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

2021.12.208 Politique de traitement des employés - Modification

ATTENDU Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a adopté, le 3 mai 2021, une politique de traitement du personnel de la municipalité;

ATTENDU Que le conseil municipal souhaite modifier sa politique de traitement du personnel;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle

Appuyé par le conseiller Guy Cloutier

Et résolu :

Que le conseil adopte une politique de traitement du personnel de la Municipalité Sainte-Geneviève-de-Berthier révisée.

Que la politique révisée entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.209 Autorisation à la directrice générale et greffière-trésorière – Fond d'aide au développement du milieu

CONSIDÉRANT Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a pour projet de bonifier l'aire de repos du pont Grandchamp pour ses citoyens et le tourisme que celle-ci engendre ;

CONSIDÉRANT Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a pour projet de construire un gazébo pour que les gens puissent se reposer à l'ombre et d'éclairer le pont Grandchamp;

CONSIDÉRANT Que ce conseil souhaite demander une aide financière auprès du fond d'aide au développement du milieu de Desjardins, concernant le projet cité en titre;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle

Appuyé par le conseiller Gaétan Bayeur

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier autorise la directrice générale et greffière-trésorière à déposer une demande d'aide financière auprès du fond d'aide au développement du milieu de Desjardins, pour le projet d'aire de repos du pont Grandchamp.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.210 Audits de conformité – Adoption du budget et programme triennal d’immobilisations

ATTENDU Que la Commission municipale du Québec a procédé aux audits de conformité concernant l’Adoption du budget et de l’adoption du programme triennal d’immobilisation des Villes et Municipalités du Québec ;

ATTENDU Que les travaux effectués par la Vice-présidence à la vérification ne constituent pas une enquête, ni une tutelle, une administration provisoire, une médiation ou un accompagnement;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Alain Laferrière
Appuyé par le conseiller René Darveau
Et résolu :

Que le conseil municipal dépose les audits de conformité à Madame Maud Déry, CPA, CGA, directrice de l’expertise et du soutien stratégique en audit.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.211 Approbation des comptes payés et à payer

La directrice générale et greffière-trésorière soumet les listes des factures payables et payées et demande au conseil de les approuver.

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

D’approuver la liste des factures payées durant le mois de novembre 2021 étant les numéros de déboursés suivants : 117, 119, 123 à 137, inclusivement et ce, pour un montant total de 8 047.63\$.

D’autoriser le paiement des factures présentées étant les numéros de déboursés suivants : 151 à 192 inclusivement et ce, pour un montant de 177 919.08\$.

D’autoriser les salaires bruts ainsi que les gains non-imposables payés durant le mois de novembre 2021 étant les chèques numéros 500187 à 500242 inclusivement et ce, pour un montant de 60 476.54\$.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

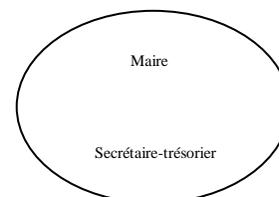
2021.12.212 Autorisation responsable des travaux publics – Carte de crédit

CONSIDÉRANT Que le responsable des travaux publics doit faire des achats nécessitant une carte de crédit ;

CONSIDÉRANT Que le responsable des travaux publics à une délégation de dépense de 500 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller René Darveau



Appuyé par le conseiller Guy Cloutier
Et résolu :

Que le conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Berthier autorise Monsieur Sébastien Barrette, responsable des travaux publics, à avoir une carte de crédit de la Municipalité en son nom pour une somme maximale de 500 \$.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.213 Certificat de paiement numéro 5 – Réception définitive – Grande-Côte

Il est proposé par le conseiller Alain Laferrière
Appuyé par le conseiller René Darveau
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier acquitte le paiement numéro 5 de la réception définitive, présenté par Olivier Fréchette, ingénieur, au montant de 81 941.44\$, incluant les taxes applicables pour les travaux de réfection des infrastructures sur le chemin Grande-Côte effectué par les excavations Michel Chartier inc.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

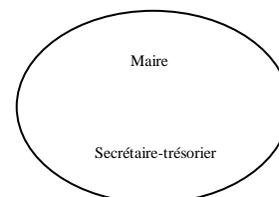
2021.12.214 Ministère des Transports – Permission de voirie

- ATTENDU** Que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports ;
- ATTENDU** Que la Municipalité doit obtenir une permission de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;
- ATTENDU** Que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre ;
- ATTENDU** Que la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie émises par le ministère des Transports ;
- ATTENDU** Que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Gaétan Bayeur
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2022 et qu'elle autorise Madame Marie-Pier Aubuchon, directrice générale et greffière-trésorière, à signer les permissions de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$ puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie

De plus, La Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.



Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.215 Appui à la Municipalité de St-Ignace-de-Loyola concernant l'état des trois (3) ponts appartenant au ministères des Transports

- CONSIDÉRANT** Que l'état du pont numéro 01127N traversant le Chenal du Nord construit en 1982, du pont numéro 01127C traversant le Ruisseau de l'Île aux castors construit en 1978 ainsi que du pont numéro 01127S traversant le petit chenal de l'Île Dupas construit en 1980 ;
- CONSIDÉRANT** Que le rapport du MTQ du pont 01127N traversant le Chenal du Nord daté du 27 octobre 2018 qui démontre que le pont a besoin d'un entretien très important étant donné la corrosion importante, les éclatements de la structure ainsi que la déformation des poutres ;
- CONSIDÉRANT** Que le rapport du MTQ du pont 01127C traversant le Ruisseau de l'île aux Castors daté du 18 juin 2019 qui démontre que le pont a besoin d'un entretien très important étant donné les nombreuses fissures, les éclatements de la structure ainsi que la déformation des encrages ;
- CONSIDÉRANT** Que le rapport du MTQ du pont 01127S traversant le petit chenal de l'île Dupas daté du 26 novembre 2018 qui démontre que le pont a besoin d'un entretien très important étant donné les défauts du revêtement jusqu'à très important, la pourriture des poteaux ainsi que des défauts de matériaux affectant la capacité du chevêtre à supporter les charges ;
- CONSIDÉRANT** Que les trois ponts détiennent actuellement un indice de condition générale indiquant que les structures nécessitent des réparations ;
- CONSIDÉRANT** Que les trois ponts mentionnés représentent la plus importante façon d'évacuer les Municipalités de Saint-Ignace-de-Loyola et de l'Île Dupas pour les résidents ;
- CONSIDÉRANT** Que ces Municipalités doivent s'assurer que les résidents puissent quitter l'île rapidement en cas de force majeure et à des fins de sécurité civile ;
- CONSIDÉRANT** Que les 455 380 véhicules et poids lourds qui circulent sur les ponts selon le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Société des Traversiers du Québec déposé à l'Assemblée nationale ;
- CONSIDÉRANT** Que les travaux d'infrastructures prévus jusqu'en 2024 par le MTQ au pont Tunnel Louis-Hyppolite-La Fontaine, causeront une augmentation du taux d'achalandage ayant pour effet d'accélérer la détérioration des ponts ;
- CONSIDÉRANT** Que les nombreuses plaintes des citoyens considérant l'état déplorable desdits ponts ;
- CONSIDÉRANT** Qu'il est plus qu'important pour les Municipalités de Saint-Ignace-de-Loyola et de l'Île Dupas que le Ministère des

Transports du Québec prenne en main la réparation des ponts le plus rapidement possible pour la sécurité des usagers ;

Il est proposé par le conseiller Guy Cloutier
Appuyé par le conseiller René Darveau
Et résolu :

De transmettre cette résolution au ministère des Transports du Québec afin que les réparations s'effectuent rapidement.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.216 Nordikeau – Renouvellement 2022

Il est proposé par le conseiller Guy Cloutier
Appuyé par le conseiller René Darveau
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier accepte les offres de renouvellement 2022 suivantes :

- 7 837.85\$ concernant les prélèvements et analyses 2022 sur le réseau municipal de Berthierville.
- 862.31\$ concernant le suivi réglementaire du cuivre et plomb dans l'Eau potable par le réseau municipal de Berthierville.
- 344.93\$ concernant le suivi réglementaire du cuivre et plomb dans l'Eau potable par le réseau municipal de Ste-Elisabeth.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.217 Dérogation mineure – 44, rue De Grandpré

CONSIDÉRANT La demande de dérogation mineure déposée le 18 novembre 2021 par les propriétaires de l'immeuble portant le numéro civique 44, rue DeGrandpré, lot numéro 3 450 350, conformément au règlement numéro 269 intitulé : « Règlement numéro 269 permettant les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement »;

CONSIDÉRANT Que cette demande vise :

Régulariser l'implantation de la remise en cour arrière ainsi que la marge latérale du garage attenant de la maison ;

CONSIDÉRANT Que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a tenu une rencontre le 29 novembre 2021 et qu'il a procédé à une analyse de la demande en tenant compte des éléments suivant :

- La lettre des voisins à l'effet qu'ils sont d'accord avec les dérogations mineures demandées ;
- La remise est sur une base de béton ;

- L'égouttement des eaux du toit de la remise ne se fait pas sur le terrain du voisin compte tenu que la remise est installée à angle.

CONSIDÉRANT Les recommandations du CCU à savoir que la demande de dérogation pourrait être accordée;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller René Darveau
Appuyé par le conseiller Gaétan Bayeur
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier accorde la dérogation suivante aux propriétaires de l'immeuble portant le numéro civique 44, rue DeGrandpré, lot numéro 3 450 350, à savoir :

- Régulariser l'implantation de la remise en cour arrière ainsi que la marge latérale du garage attenant de la maison ;

Que cette dérogation ne dispense pas le demandeur d'obtenir toute autorisation ou permis requis par toute autre loi ou règlement, le cas échéant.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.218 Nouvelle entente – Service d'inspection

CONSIDÉRANT Qu'il y a une nouvelle entente de fourniture de service pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bayeur
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

Que Monsieur Robert Pufahl, maire et Madame Marie-Pier Aubuchon, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer la nouvelle entente du service d'inspection de la MRC de d'Autray.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.219 Nomination – Comité de sécurité incendie

Il est proposé par le conseiller Guy Cloutier
Appuyé par le conseiller Gaétan Bayeur
Et résolu :

Que le conseil municipal nomme Monsieur Robert Pufahl, maire, comme représentant au comité de sécurité incendie de la MRC de d'Autray.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.220 Emploi d'été Canada – Demande d'aide financière camp de jour adapté 2022

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller René Darveau

Et résolu :

Que le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à déposer une demande d'aide financière auprès d'Emploi d'été Canada 2022 dans le cadre de l'activité « Camp de jour adapté ».

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.221 Demande d'aide financière en accompagnement en loisir – Camp de jour adapté 2022

CONSIDÉRANT Qu'il existe un programme d'assistance financière relative au service d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées ;

CONSIDÉRANT Que ce programme s'adresse aux municipalités et Organismes ;

CONSIDÉRANT Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier souhaite apporter un support financier à certains parents qui désirent un service d'accompagnement auprès de leurs enfants handicapés, pour leurs activités de loisirs ;

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller René Darveau
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier autorise la directrice générale et greffière-trésorière, à présenter une demande d'aide financière, pour l'année 2022, dans le cadre du programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées offert par le ministère de l'Éducation, Loisir et Sport.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.222 Association de hockey féminin de Lanaudière – Renouvellement de l'entente pour la saison 2022-2023

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

Que le maire, Monsieur Robert Pufahl, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, le protocole d'entente « **Entente de service avec L'Association de hockey mineur féminin de Lanaudière** » pour la saison 2022-2023.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.223 Club de patinage artistique de Berthierville – Renouvellement de l'entente pour la saison 2022-2023

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

Que le maire, Monsieur Robert Pufahl, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, le protocole d'entente « **Entente de service pour l'organisation du Club de patinage artistique de Berthierville** » pour la saison 2022-2023.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.224 Association de hockey mineur de Berthier – Renouvellement de l’entente pour la saison 2022-2023

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

Que le maire, Monsieur Robert Pufahl, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, le protocole d’entente « **Entente de service pour l’organisation du hockey mineur de Berthier** » pour la saison 2022-2023.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.225 Mandat – Entretien et surveillance des patinoires pour la saison 2021-2022

Il est proposé par le conseiller Guy Cloutier
Appuyé par le conseiller René Darveau
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier mandate Monsieur Patrick Guévremont afin d’effectuer l’entretien des patinoires ainsi que la surveillance du Pavillon Jean-Luc-Doucet pour la saison hivernale 2021-2022 et ce, au coût forfaitaire de 7 800 \$.

Que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier le protocole d’entente à cet effet.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.226 Réseau biblio – Nomination des représentants officiels

Il est proposé par le conseiller Guy Cloutier
Appuyé par le conseiller René Darveau
Et résolu :

Que le conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Berthier, nomme Madame Danielle Chicoine, coordonnatrice à la bibliothèque Léo-Paul Desrosiers à titre de coordonnatrice et Monsieur Guy Burelle, conseiller à titre de de répondant.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

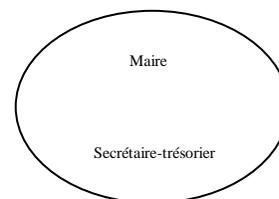
2021.12.227 Société de récréotourisme Pôle Berthier – Demande d’aide financière

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Gaétan Bayeur
Et résolu :

Que le conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Berthier, attribut un montant de 2 000\$ à la Société de récréotourisme Pôle Berthier concernant la demande d’aide financière reçue le 2 décembre 2021.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.228 Formation Ultima



Il est proposé par le conseiller Alain Laferrière
Appuyé par le conseiller Guy Cloutier
Et résolu :

Que le conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Berthier, accepte la soumission de Cognov, au montant de 3 600\$, excluant les taxes applicables, concernant la formation du logiciel Utilma.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2021.12.229 Avis de motion – Relatif à la création d'un fond de roulement

Conformément à l'article 445 du Code municipal, je, Alain Laferrière conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement relatif à la création d'un fond de roulement.

2021.12.230 Clôture et levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Alain Laferrière
Appuyé par le conseiller Guy Cloutier
Et résolu :

Que la séance soit levée à 20h36.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Robert Pufahl
Maire

Marie-Pier Aubuchon
Directrice générale et
Greffière-trésorière

« Je, Robert Pufahl, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Robert Pufahl
Maire